

**Observatoire  
des Élections en Europe**

1) Analyse : Page 01

2) Résultats 1<sup>er</sup> tour : Page 083) Résultats 2<sup>nd</sup> tour : Page 12

# Emmanuel Macron et Marine Le Pen devancent largement leurs concurrents dans les sondages à un mois de l'élection présidentielle en France

Corinne Deloy

**Analyse**

Le 23 avril prochain, 46,6 millions d'électeurs français résidant dans l'Hexagone et 1,3 million vivant ailleurs dans le monde sont appelés aux urnes pour le premier tour de l'élection présidentielle. Les deux candidats qui arriveront en tête au soir du 23 avril s'affronteront lors d'un deuxième tour de scrutin qui aura lieu deux semaines plus tard, soit le 7 mai. L'élection présidentielle sera suivie, les 11 et 18 juin, par des élections législatives qui permettront de renouveler les 577 membres de l'Assemblée nationale, chambre basse du parlement.

L'issue du scrutin, qui se déroule dans une conjoncture internationale marquée par le Brexit et la victoire de Donald Trump le 8 novembre dernier à l'élection présidentielle américaine et qui fait accroire que tout est désormais possible, est plus incertaine que jamais. L'enjeu principal de cette élection présidentielle est le suivant : qui affrontera Marine Le Pen (Front national, FN) au deuxième tour ? La qualification de la candidate populiste d'extrême droite pour la bataille du 7 mai semble en effet acquise si l'on en croit les enquêtes d'opinion. Si ces dernières sont justes, elle pourrait affronter Emmanuel Macron (En marche, EM), qui face à une candidate qui prône le repli national, le rejet de l'Europe et le refus de l'immigration, se pose en défenseur de l'ouverture, en partisan de l'Union européenne et en réformateur qui fera entrer la France dans le XXI<sup>e</sup> siècle. On le voit le clivage société ouverte/société fermée semble en passe de supplanter le clivage gauche/droite lors du vote.

Emmanuel Macron et Marine Le Pen prospèrent sur la crise du système partisan, sur l'affaiblissement et le discrédit dont font l'objet les hommes politiques issus des deux « grands » partis qui sont le Parti socialiste (PS), au pouvoir depuis cinq ans en France, et les Républicains (LR) et

qui pourraient être absents du deuxième tour de l'élection présidentielle, ce qui ne manquerait pas de déboucher sur une large recomposition de la scène politique française.

Selon la dernière enquête d'opinion réalisée par l'institut IFOP entre les 21 et 24 mars dernier, Emmanuel Macron arriverait en tête du premier tour de scrutin le 23 avril prochain avec 26% des suffrages devant Marine Le Pen, qui recueillerait 25% des voix. Le candidat de la droite du gouvernement François Fillon (Les Républicains, LR) obtiendrait 18% des suffrages. A gauche, Jean-Luc Mélenchon devancerait, avec 13% des voix, le représentant du Parti socialiste, Benoît Hamon, qui obtiendrait 10,50% des voix. Si l'intérêt des électeurs est fort, le niveau d'indétermination et d'indécision est également important. Un tiers des personnes interrogées (35%) indiquent qu'elles pourraient encore changer d'avis. Enfin, 37% des interviewés affirment qu'ils ne se rendront pas aux urnes.

**Les candidats en lice**

Le 18 mars dernier, le Conseil constitutionnel a dressé la liste des onze personnalités, soit une de moins que lors du scrutin des 22 avril et 6

mai 2012, officiellement candidates à l'élection présidentielle. Il s'agit des suivantes :

- Nicolas Dupont-Aignan (Debout la France, DLF), 56 ans, candidat malheureux à l'élection présidentielle des 22 avril et 6 mai 2012 (1,79% des suffrages au premier tour), eurosceptique et anti-libéral ;
- Marine Le Pen (Front national, FN), 48 ans, dirigeante du parti populiste d'extrême droite depuis 2011, candidate malheureuse à l'élection présidentielle des 22 avril et 6 mai 2012 (17,90% des suffrages au premier tour) ;
- Emmanuel Macron (En marche, EM), 39 ans, ancien secrétaire général de l'Élysée sous la présidence de François Hollande (2012-2014) et ancien ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique (2014-2016) ;
- Benoît Hamon (Parti socialiste, PS), 49 ans, ancien ministre délégué à l'Économie sociale et solidaire et à la Consommation, (2012-2014) et de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (avril-août 2014), actuel député et conseiller régional d'Ile-de-France. Il a été désigné candidat de son parti à l'issue de la primaire dite de la Belle Alliance populaire des 22 et 29 janvier 2017, où il a devancé l'ancien Premier ministre (2014-2016) Manuel Valls avec 58,69% des suffrages ;
- Nathalie Arthaud (Lutte ouvrière, LO), 47 ans, professeur d'économie, défend le renversement du capitalisme. Elle a été une candidate malheureuse à l'élection présidentielle des 22 avril et 6 mai 2012 (0,56% des suffrages au premier tour) ;
- Philippe Poutou (Nouveau Parti anticapitaliste, NPA), 50 ans, candidat malheureux à l'élection présidentielle des 22 avril et 6 mai 2012 (1,15% des suffrages au premier tour). Il se bat, entre autres, pour l'interdiction des licenciements et l'augmentation du salaire minimum à 1 700 € net par mois ;

- Jacques Cheminade (Solidarité et progrès), 75 ans, candidat malheureux à l'élection présidentielle des 23 avril et 7 mai 1995 (0,28% des suffrages au premier tour) et à celle des 22 avril et 6 mai 2012 (0,25% des suffrages au premier tour). Il se bat contre la dictature de la finance et contre l'impérialisme américain ;
- Jean Lassalle (indépendant), 61 ans, député, se veut le défenseur de la ruralité ;
- Jean-Luc Mélenchon (Front de gauche, FG), 65 ans, député européen, candidat malheureux à l'élection présidentielle des 22 avril et 6 mai 2012 (11,10% des suffrages au premier tour) ;
- François Asselineau (Union populaire républicaine), 59 ans, ancien conseiller de Paris (2001-2008). Très hostile à l'« impérialisme américain », il se bat pour une sortie de la France de l'Union européenne et de l'OTAN ;
- François Fillon (Les Républicains, LR), 63 ans, ancien Premier ministre sous la présidence de Nicolas Sarkozy (2007-2012) et ancien ministre à plusieurs reprises. Il a été désigné candidat de son parti à l'issue de la primaire des 20 et 27 novembre 2016, où il a devancé l'ancien Premier ministre (1995-1997) et actuel maire de Bordeaux, Alain Juppé, en remportant 66,49% des suffrages.

### La campagne de toutes les surprises

L'élection présidentielle des 23 avril et 7 mai prochains est d'ores et déjà inédite tant elle va à l'encontre de tous les codes habituels de ce genre d'exercice.

Premier élément : le renoncement le 1er décembre dernier du président de la République sortant François Hollande (Parti socialiste, PS) à se représenter pour un deuxième mandat. « Je le fais en prenant toute ma responsabilité mais aussi en appelant à un sursaut collectif qui engage tous les progressistes qui doivent s'unir

dans ces circonstances car ce qui est en cause ce n'est pas une personne, c'est l'avenir du pays » a déclaré le chef de l'Etat dans son allocution aux Français. Ce retrait est une première sous la cinquième République française. Le chef de l'Etat, qui recueille un pourcentage très faible de satisfaction dans les enquêtes d'opinion (4% selon une enquête réalisée par l'institut Ipsos-Cevipof pour le quotidien Le Monde), avait en partie lié son destin politique à l'issue de son quinquennat aux résultats qu'il obtiendrait sur le chômage. Le taux de personnes sans emploi n'a pas baissé ces cinq dernières années autant qu'il l'avait espéré (9,30% de chômeurs au deuxième trimestre de 2012 parmi la population active et 9,70% au quatrième trimestre de 2016).

François Hollande a peut-être également tiré la leçon des déconvenues qu'ont connues des autres hommes politiques chevronnés, sortis lors de la primaire de la droite et du centre – deuxième événement inédit – : son prédécesseur Nicolas Sarkozy (LR) dès le premier tour de scrutin (20,67% des suffrages) et Alain Juppé (LR) au deuxième (33,51% des voix). Quelques semaines plus tard, c'est au tour de l'ancien Premier ministre Manuel Valls (PS) de subir le même sort à la primaire de la gauche (41,31% des suffrages au deuxième tour).

En effet, droite et gauche ont chacune organisé une primaire pour désigner leur candidat à l'élection présidentielle. Cependant, contrairement à ce qui s'était passé en 2011 lors de la primaire de la gauche où les votants avaient choisi le « candidat de la synthèse » comme on appelait alors François Hollande, dans chacun des camps cette année la primaire a couronné des candidats fortement marqué à droite (François Fillon) ou à gauche (Benoît Hamon), plus en effet que ne l'est la ligne de leur parti politique respectif. C'est le troisième élément inhabituel de cette campagne.

Conséquence (et quatrième élément) ; cette situation a bénéficié à Emmanuel Macron, qui se déclare ni de gauche ni de droite (ou de gauche

et de droite) et qui se présente aux suffrages des Français sous les couleurs du mouvement En marche, qu'il a créé le 6 avril 2016. Candidat qui n'a jamais été élu, il a été rejoint par François Bayrou (Mouvement démocrate, MoDem), positionné au centre sur l'échiquier politique et qui a donc renoncé à se présenter au scrutin. Emmanuel Macron attire les sympathisants du Parti socialiste ou des Républicains dérouterés par le candidat de leur camp.

Ainsi, plusieurs ministres du gouvernement sortant (à ce jour, le ministre de la Défense Jean-Yves Le Drian (PS), la secrétaire d'Etat chargée de la Biodiversité Barbara Pompili (Europe écologie-Les Verts, EELV) et son homologue à la Jeunesse et aux Sports Thierry Braillard (Parti radical de gauche, PRG)) ont choisi de le soutenir plutôt que de faire campagne pour Benoît Hamon auquel ils reprochent son attitude frondeuse, pour ne pas dire hostile au pouvoir en place au cours du quinquennat de François Hollande, et son programme beaucoup plus à gauche que la ligne du Parti socialiste. Manuel Valls lui-même a déclaré le 19 mars dernier qu'il ne soutenait pas le candidat officiel de son parti politique. L'ancien Premier ministre a dénoncé « le cynisme ambiant où l'on promet tout et son contraire, où l'on signe des chèques en bois ».

A droite, une partie des proches des Républicains ont pris leurs distances avec le vainqueur de la primaire de leur camp, François Fillon, mais pour d'autres raisons. En effet, et c'est le cinquième élément inédit de cette campagne, le candidat officiel des Républicains a été mis en examen pour détournement de fonds publics, complicité et recel de détournement de fonds publics, complicité et recel d'abus de biens sociaux et manquement aux obligations déclaratives le 14 mars dernier. Une première sous la cinquième République.

Il est accusé d'avoir rémunéré son épouse Pénélope et deux de ses enfants pour des emplois d'attachés parlementaires présumés fictifs. Sa

femme a également été rémunérée par la Revue des deux mondes pour une activité, là encore présumée fictive. Deux jours plus tard, François Fillon a été mis en cause pour s'être fait offrir des costumes de luxe d'une valeur de plusieurs dizaines de milliers € par un avocat, Robert Bourgi.

Après avoir déclaré que seule une mise en examen pouvait le faire renoncer à être candidat à l'élection présidentielle, le candidat de la droite a finalement choisi de s'en remettre au suffrage universel. « Plus on s'approche de la date de l'élection présidentielle, plus il serait scandaleux de priver la droite et le centre d'un candidat (...) Ma décision est claire : je suis candidat et j'irai jusqu'à la victoire » a-t-il indiqué le 18 février dernier. Le candidat des Républicains se dit victime d'une machination, d'un complot initié par les plus hauts services de l'Etat, d'un « cabinet noir animé par le président de la République sortant François Hollande » a-t-il précisé le 23 mars dernier.

Mais François Fillon n'est pas le seul candidat à avoir affaire à la justice. Marine Le Pen est également accusée par l'Office européen de lutte anti-fraude (OLAF) d'avoir rémunéré deux personnes (l'une de ses collaboratrices et son garde du corps) pour des emplois d'assistants parlementaires fictifs entre 2010 et 2016. Protégée par son immunité parlementaire de députée européenne, elle a refusé de répondre aux convocations de la justice.

### Que proposent les candidats ?

Au cours des cinq dernières années, le Front national n'a cessé de renforcer son influence : le parti de Marine Le Pen a recueilli 24,86% des suffrages aux élections européennes du 25 mai 2014, 25,24% des voix au premier tour du scrutin départemental des 22 et 29 mars de l'année suivante et enfin 27,73% des suffrages au premier tour des élections régionales des 6 et 13 décembre 2015.

La candidate populiste a fait la course en tête dans les enquêtes d'opinion et tous les analystes politiques anticipent sa présence au deuxième tour du scrutin présidentiel depuis déjà plusieurs années. Elle bénéficie d'un électorat très déterminé qui se moque bien des accusations et mises en cause dont elle fait l'objet. En outre, elle a trouvé en Emmanuel Macron, un « mondialiste » comme elle aime à le qualifier, un adversaire idéal.

Le programme de Marine Le Pen est fortement nationaliste (rétablissement des frontières nationales, sortie de l'espace Schengen et de la zone euro). La proposition numéro un de la candidate est de « rendre à la France sa souveraineté ». Elle promet si elle est élue d'organiser très vite deux référendums, l'un sur la priorité nationale et le deuxième afin que la France « récupère sa souveraineté budgétaire, territoriale, monétaire et législative ». La candidate du Front national est partisane de la retraite à 60 ans avec 40 annuités de cotisations et du rétablissement d'une monnaie nationale. Elle souhaite mettre en place une taxe sur l'embauche des salariés étrangers et accorder la priorité aux Français dans l'attribution des logements sociaux.

Emmanuel Macron se dit « hors système » alors que son parcours passe par les meilleures écoles de la République, la banque d'affaires Rothschild, l'Élysée et le ministère de l'Économie. Il profite du discrédit dont sont victimes les partis politiques aux yeux des Français. « Je ne me résous pas à être enfermé dans les clivages d'un autre temps qui ne permettent plus de répondre aux défis du monde et de notre pays. Sur les grandes questions qui traversent notre époque, la gauche et la droite sont profondément divisées et, de ce fait, empêchées d'agir » a-t-il écrit dans son ouvrage Révolution.

Si Emmanuel Macron a su rassembler 200 000 personnes sur son nom dans son mouvement En marche et si les enquêtes d'opinion font de lui le

futur adversaire de Marine Le Pen au deuxième tour du 7 mai prochain, il reste qu'il est également le candidat dont les électeurs potentiels se disent les moins sûrs in fine de voter pour lui. Au contraire de la candidate du Front national, sa base électorale est très volatile.

Emmanuel Macron se veut pragmatique. Pro-européen, il souhaite une harmonisation de la politique budgétaire des Etats membres de l'Union européenne et la mise en place de nouvelles institutions auxquelles les gouvernements nationaux transfèreraient davantage de souveraineté. Il est également attaché au respect de la règle européenne qui veut que le déficit budgétaire reste inférieur à 3% du PIB national.

Il est favorable à la fin des régimes spéciaux de retraite, à la suppression des cotisations maladie et chômage, à l'augmentation de 1,70 point de la CSG (sauf pour les chômeurs et les 40% de retraités les plus modestes), à l'exonération en trois ans de la taxe d'habitation pour 80% des foyers, à la suspension du versement de l'allocation chômage après un refus de plus de deux offres d'emploi décentes et à la baisse de l'impôt sur les sociétés de 33,30% à 25%.

Le candidat d'En marche veut également créer environ 5 000 postes d'enseignants et 10 000 postes de policiers et gendarmes. Enfin, au niveau politique, il veut réduire d'un tiers le nombre des parlementaires français.

De son côté, François Fillon poursuit sa campagne électorale. Certains analystes ont un temps pensé qu'il serait obligé de jeter l'éponge ; de même, certains de ses proches avaient commencé à faire défection (plus de trois cents élus, son porte-parole Thierry Solère et son directeur de campagne Patrick Stéfanini). Le 5 mars, l'ancien Premier ministre a tenu un meeting place du Trocadéro à Paris qui lui a permis de rebondir. Le lendemain, son adversaire de la primaire de novembre Alain Juppé annonçait qu'il refusait de remplacer le candidat des Républicains et

de se présenter aux suffrages des Français. Les questions sont nombreuses : François Fillon est-il en mesure de faire campagne ? Est-il capable d'expliquer sa politique de rigueur aux Français ? Peut-il les obliger à une discipline dont il s'est lui-même affranchi ? Et enfin, parviendra-t-il à rassembler sur son nom une droite fracturée ? Réponse le 23 avril prochain.

Le candidat des Républicains propose un programme économique à la fois libéral (augmentation de deux points de la TVA, abrogation des 35 heures, suppression de l'Impôt sur la fortune (ISF), alignement des régimes de retraite du secteur public sur ceux du secteur privé, suppression de 500 000 emplois publics en cinq ans) et colbertiste. Il est conservateur sur les questions de société : réécriture de la loi Taubira pour empêcher l'adoption plénière aux couples homosexuels, interdiction de la procréation médicalement assistée aux femmes seules ou aux couples de femmes.

Partisan d'une Europe puissante avec des nations fortes, François Fillon veut renforcer le fonctionnement intergouvernemental de l'Union européenne et que soit mise en place une direction politique de la zone euro par les chefs d'Etat et de gouvernement. Il est également favorable à une union de la défense. Enfin, il est partisan de l'abrogation des sanctions économiques mises en œuvre contre la Russie.

Benoît Hamon connaît également des difficultés à rassembler son propre camp et à élargir sa base électorale. Le 23 février dernier, le candidat écologiste Yannick Jadot (Europe écologie Les Verts, EELV) a renoncé à concourir à l'élection présidentielle au profit du candidat socialiste. L'écologiste a obtenu de Benoît Hamon la promesse d'une sortie du nucléaire dans les vingt-cinq prochaines années, la fin du projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes (Nantes) et la mise en place d'un scrutin proportionnel aux élections législatives. Le candidat socialiste a également proposé une alliance à Jean-Luc

Mélenchon qui l'a refusée. Désormais, les deux hommes se disputent le leadership de la gauche. Benoît Hamon doit impérativement recueillir davantage de suffrages que son rival du Front de gauche s'il veut être en mesure de jouer un rôle dans la recomposition de la gauche qui aura lieu à l'issue de l'élection présidentielle.

La mise en place d'un revenu universel d'existence et la transition écologique sont deux des priorités du programme du socialiste. Le revenu universel, prévu pour soutenir le pouvoir d'achat des personnes qui en bénéficieront, devrait, lors de sa première mise en place, concerner 19 millions de Français dont les revenus n'excèdent pas 2 200 € mensuels. Benoît Hamon prévoit également d'augmenter le salaire minimum et le minimum vieillesse. Il veut instaurer une taxe sur les robots (dans les entreprises où l'automatisation va de pair avec une réduction des effectifs) pour protéger le travail qui, selon lui, se raréfie et réserver la moitié des marchés publics aux petites et moyennes entreprises françaises.

Au niveau européen, le socialiste souhaiterait voir signer un traité de démocratisation de la gouvernance de la zone euro. Il s'élève contre «l'austérité» et demande l'abrogation de la règle de 3% (le déficit public d'un Etat membre ne doit pas excéder 3% de son PIB) et une mutualisation de la dette d'un Etat membre quand celle-ci dépasse 60% du PIB.

Enfin, il veut mettre en place un droit d'initiative citoyenne par lequel 1% du corps électoral pourrait inscrire une proposition de loi à l'ordre du jour du parlement et soumettre une loi à référendum.

Jean-Luc Mélenchon souhaite la « fin de l'austérité » et veut lancer un vaste plan de relance qui passerait par un plan d'investissement de 100 milliards € financé par l'emprunt. Le candidat populiste de gauche prévoit une augmentation de la dette publique de 1 733 milliards sur l'ensemble du quinquennat (la dette de la France s'élève actuellement à 2196,4 milliards €, soit 97,60% de son PIB). Il affirme également qu'il créera plus de trois millions

d'emplois. Il se bat pour une dévaluation de l'euro, la remise en cause de l'indépendance de la Banque centrale européenne (BCE) et l'établissement d'un moratoire sur le remboursement des dettes.

Jean-Luc Mélenchon demande la renégociation des traités européens en vigueur (le résultat de celle-ci serait soumis par référendum au peuple français) et une « refondation démocratique, sociale et écologique de l'Union ».

### Le système politique français

La France est un régime semi-présidentiel. Depuis 1962, le président de la République française est élu au suffrage universel direct au scrutin majoritaire à deux tours. Si aucun des candidats ne recueille la majorité absolue des suffrages lors du premier tour, un deuxième tour est organisé deux semaines plus tard.

Tout candidat à la magistrature suprême doit impérativement être âgé de 23 ans minimum et présenter au moins 500 signatures provenant d'élus (parlementaires, conseillers régionaux, conseillers généraux, maires) issus d'au moins trente départements ou collectivités d'outre-mer sans que plus d'un dixième d'entre eux ne soient des élus d'un même territoire. Depuis cette année, le nom des élus ayant accordé leur parrainage à un candidat est publié.

Chef des armées, le président de la République française est le détenteur du pouvoir exécutif. Il nomme le Premier ministre et met fin à ses fonctions sur présentation par celui-ci de la démission du gouvernement. Le chef de l'Etat promulgue les lois ; sur proposition du gouvernement ou des deux chambres du parlement, il peut soumettre une loi ou une ratification de traité à référendum. Après consultation du Premier ministre et des présidents des deux chambres, le président de la République peut également prononcer la dissolution de l'Assemblée nationale, chambre basse du parlement.

**Rappel des résultats de l'élection présidentielle des 22 avril et 6 mai 2012 en France**

Participation : 79,48% (premier tour) et 80,35% (deuxième tour)

Candidats	Nombre de voix recueillies (premier tour)	Pourcentage des suffrages obtenus (premier tour)	Nombre de voix recueillies (deuxième tour)	Pourcentage des suffrages obtenus (deuxième tour)
<b>François Hollande (Parti socialiste, PS)</b>	10 272 705	28,63	18 000 668	51,64
<b>Nicolas Sarkozy (Union pour un mouvement populaire, UMP)</b>	9 753 629	27,18	16 860 685	48,36
<b>Marine Le Pen (Front national, FN)</b>	6 421 426	17,90		
<b>Jean-Luc Mélenchon (Front de gauche, FG)</b>	3 984 822	11,10		
<b>François Bayrou (Mouvement démocrate, MoDem)</b>	3 275 122	9,13		
<b>Eva Joly (Europe Écologie Les Verts, EELV)</b>	828 345	2,31		
<b>Nicolas Dupont-Aignan (Debout la République, DLR)</b>	643 907	1,79		
<b>Philippe Poutou (Nouveau Parti anticapitaliste, NPA)</b>	411 160	1,15		
<b>Nathalie Arthaud (Lutte ouvrière, LO)</b>	202 548	0,56		
<b>Jacques Cheminade (Solidarité et progrès)</b>	89 545	0,25		

Source : Conseil constitutionnel <http://www.conseil-constitutionnel.fr/conseil-constitutionnel/francais/les-decisions/acces-par-date/decisions-depuis-1959/2012/2012-152-pdr/decision-n-2012-152-pdr-du-25-avril-2012.108521.html> (pour le premier tour)  
et <http://www.conseil-constitutionnel.fr/conseil-constitutionnel/francais/les-decisions/acces-par-date/decisions-depuis-1959/2012/2012-154-pdr/decision-n-2012-154-pdr-du-10-mai-2012.108531.html> (pour le deuxième tour).

## Emmanuel Macron affrontera Marine Le Pen au deuxième tour de l'élection présidentielle française le 7 mai prochain

Après une campagne électorale totalement inédite, les résultats du premier tour ont confirmé le caractère d'exceptionnalité du scrutin présidentiel qui s'est déroulé en France le 23 avril.

Comme l'avaient prédit les enquêtes d'opinion, Emmanuel Macron (En marche) est arrivé en tête du premier tour de l'élection présidentielle. L'ancien ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique (2014-2016) a recueilli 23,75% des suffrages et a devancé Marine Le Pen (Front national, FN), qui a obtenu 21,53% des voix (+ 3,63 points par rapport au premier tour du scrutin présidentiel du 22 avril 2012).

François Fillon (Les Républicains, LR) a pris la troisième place en obtenant 19,91% des suffrages. « *Malgré tous mes efforts, ma détermination, je n'ai pas réussi à vous convaincre. Les obstacles mis sur ma route étaient trop nombreux, trop cruels. La vérité de cette élection sera écrite. J'assume mes responsabilités, cette défaite est ma défaite, c'est à moi seul de la porter* » a déclaré l'ancien Premier ministre (2007-2012) à l'annonce des résultats.

Jean-Luc Mélenchon (Front de gauche, FG) a pris la quatrième place avec 19,64% des suffrages (+ 8,54 points par rapport à 2012). Le député européen a longtemps refusé de reconnaître les résultats de l'élection présidentielle, laissant accroire jusque tard dans la nuit qu'il pourrait effectuer une remontée qui n'est jamais arrivée. A défaut de se qualifier pour le 2<sup>e</sup> tour, Jean-Luc Mélenchon peut se réjouir d'avoir remporté la bataille à gauche, ce dont il rêvait depuis qu'il a quitté le Parti socialiste en 2008, et d'être désormais bien positionné pour prendre la direction de cette tendance politique.

De son côté, le candidat du Parti socialiste (PS) Benoît Hamon a essuyé un sérieux revers : il a obtenu 6,35% des voix, soit le résultat le plus faible à l'élection présidentielle pour un socialiste depuis 1969, année où Gaston Defferre avait obtenu 5,01% des suffrages. « *J'ai échoué à déjouer le désastre qui s'annonçait depuis plusieurs mois. J'en assume pleinement la responsabilité sans me défaire sur le quinquennat et les trahisons. Cet échec est une profonde meurtrissure, je mesure la sanction historique, légitime exprimée à l'égard du Parti socialiste. L'élimination de la gauche par l'extrême-droite pour la deuxième fois en quinze ans n'est pas seulement une défaite électorale. C'est aussi une défaite morale pour le pays* » a déclaré Benoît Hamon à l'annonce des résultats. Le candidat a certainement pâti de la division du parti, certains socialistes ne lui pardonnant pas d'avoir participé à la fronde contre le gouvernement sortant lors de la deuxième partie du quinquennat de François Hollande.

Nicolas Dupont-Aignan (Debout la France, DLF) a recueilli 4,75% des voix. Il a devancé l'indépendant Jean Lassalle, qui a obtenu 1,22% des suffrages ; Philippe Poutou (Nouveau Parti anticapitaliste, NPA), 1,10% ; François Asselineau (Union populaire républicaine, UPR), 0,92% ; Nathalie Arthaud (Lutte ouvrière, LO), 0,65% et Jacques Cheminade (Solidarité et progrès), 0,18%.

La participation a été légèrement inférieure à celle

enregistrée lors du premier tour de la précédente élection présidentielle du 22 avril 2012. Elle s'est établie à 78,69%.

Pour la première fois dans l'histoire de la Ve République française, les candidats des deux principaux partis de gouvernement du pays – le Parti socialiste (PS) et les Républicains (LR) – sont fortement sanctionnés et éliminés dès le premier tour de l'élection présidentielle. A eux deux, ils ont rassemblé 26,26% des suffrages, soit -9,84 points par rapport au premier tour de l'élection présidentielle de 2002 lors de laquelle le candidat socialiste Lionel Jospin avait terminé en troisième position, devancé par Jean-Marie Le Pen (FN).

Quinze ans plus tard, le Front national se qualifie donc pour la deuxième fois pour le second tour de l'élection présidentielle française. Sa représentante, Marine (48 ans), fille de Jean-Marie Le Pen, sera opposée à un candidat jeune (39 ans), inconnu du grand public il y a encore trois ans, jamais élu auparavant, positionné en dehors des partis traditionnels et du clivage droite/gauche (ni de gauche ni de droite ou de gauche et de droite) et à la tête d'En marche, créé il y a tout juste un an, qui a réussi son pari de se qualifier pour le deuxième tour du scrutin présidentiel.

Emmanuel Macron, dont le talent est indéniable, a également bénéficié de beaucoup de chance tout au long de la campagne. En effet, les élections primaires ont entraîné, à droite - où l'on croyait l'élection présidentielle imperdable - comme à gauche - où on la pensait ingagnable - la victoire de candidats radicaux. Par la suite, les « affaires » dans lesquelles François Fillon était impliqué, puis sa mise en examen pour détournement de fonds publics, complicité et recel

de détournement de fonds publics, complicité et recel d'abus de biens sociaux et manquement aux obligations déclaratives, une première sous la Ve République, ont rendu la campagne de l'ancien Premier ministre inaudible et laissé un grand espace au représentant d'En marche.

Une page se tourne dans la vie politique française qui devrait conduire à de nombreuses recompositions.

« *En une année nous avons changé le visage de la vie politique française* » a indiqué Emmanuel Macron. En dépit des résultats et de la qualification de la candidate populiste pour le second tour de scrutin, les choses sont, en 2017, très différentes de ce qu'elles étaient en 2002. Le clivage gauche/droite est à la peine, c'est bien un clivage système/antisystème qui semble s'imposer, doublé d'un clivage pro-européen/anti-européen.

Le candidat d'En marche, Emmanuel Macron, qui veut rassembler droite et gauche, exprime, comme son adversaire du Front national, une volonté de transformer le système politique. « *Le défi est de rompre avec le système qui n'a pas été capable de résoudre les problèmes depuis plus de trente ans* » a-t-il répété durant la campagne.

S'il parvient à s'imposer face à Marine Le Pen le 7 mai prochain, il devra ensuite obtenir la majorité à l'Assemblée nationale lors des élections législatives qui suivront les 11 et 18 juin. Pour ce faire, le candidat d'En marche a appelé à un large rassemblement « de tous les progressistes » pour former sa majorité parlementaire : « *Les Français ont exprimé leur désir de renouvellement. Notre logique est désormais celle du rassemblement que nous poursuivrons jusqu'aux élections législatives* ».

**Résultats du premier tour de l'élection présidentielle du 23 avril 2017 en France**

Participation : 78,69%

Candidats	Nombre de voix recueillies	Pourcentage des suffrages obtenus
<b>Emmanuel Macron (En marche, EM)</b>	8 528 585	23,75
<b>Marine Le Pen (Front national, FN)</b>	7 658 990	21,53
<b>François Fillon (Les Républicains, LR)</b>	7 126 632	19,91
<b>Jean-Luc Mélenchon (Front de gauche, FG)</b>	7 011 856	19,64
<b>Benoît Hamon (Parti socialiste, PS)</b>	2 268 838	6,35
<b>Nicolas Dupont-Aignan (Debout la République, DLR)</b>	1 689 686	4,75
<b>Jean Lassalle (indépendant)</b>	433 996	1,22
<b>Philippe Poutou (Nouveau Parti anticapitaliste, NPA)</b>	392 454	1,10
<b>François Asselineau (Union populaire républicaine, UPR)</b>	329 951	0,92
<b>Nathalie Arthaud (Lutte ouvrière, LO)</b>	231 660	0,65
<b>Jacques Cheminade (Solidarité et progrès)</b>	63 076	0,18

Source : ministère de l'Intérieur <http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Election-presidentielle-2017/Election-presidentielle-2017-resultats-globaux-du-premier-tour>

Emmanuel Macron est indéniablement le grand favori du second tour. Il dispose d'importantes réserves de voix et dès l'annonce des premiers résultats, de nombreuses personnalités, de droite comme de gauche, ont appelé à voter pour lui le 7 mai prochain.

A gauche, cela a été le cas de Benoît Hamon qui a déclaré souhaiter « *faire barrage à l'extrême droite* », du porte-parole du gouvernement Stéphane Le Foll (PS) ou encore du président de l'Assemblée nationale, Claude Bartolone (PS). Le président de la République sortant François Hollande (PS) devrait faire de même dans les jours qui viennent.

A droite, François Fillon a immédiatement appelé à voter pour le candidat d'En marche lors du 2e tour. « *L'extrémisme ne peut qu'apporter malheurs et divisions à la France. Il n'y a pas d'autre choix que de voter contre l'extrême droite. Je voterai en faveur d'Emmanuel Macron. J'estime de mon devoir de vous le dire avec franchise, il vous revient en conscience de réfléchir à ce qu'il y a de mieux pour votre pays et pour vos enfants* »

a indiqué l'ancien Premier ministre. Le président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur Christian Estrosi (LR), le sénateur et maire de Troyes François Baroin (LR), le président du Sénat, Gérard Larcher (LR) ou l'ancien Premier ministre (1995-1997) et actuel maire de Bordeaux Alain Juppé (LR) ont déclaré qu'ils se prononceraient en faveur d'Emmanuel Macron lors du 2e tour.

En revanche, Jean-Luc Mélenchon n'a pas donné de consigne de vote pour le second tour. « *Je n'ai reçu aucun mandat des 450 000 personnes qui ont soutenu ma candidature. Elles seront donc appelées à se prononcer* » a-t-il précisé. Philippe Poutou et Nathalie Arthaud ont pour leur part indiqué qu'ils voteraient blanc le 7 mai prochain.

« *Ce résultat est historique (...) Je suis la candidate du peuple. Je lance un appel à tous les patriotes sincères, d'où qu'ils viennent et quelque aient été leur parcours et leur vote, à sortir des ressentiments parce qu'il y va de l'intérêt supérieur du pays. C'est maintenant l'essentiel qui est en jeu : la survie de la France. Je les appelle à l'unité nationale derrière notre projet de redressement* » a déclaré Marine Le Pen à l'annonce des résultats.

Si la candidate du Front national peut se réjouir de sa qualification pour le 2<sup>e</sup> tour, elle est certainement déçue de son résultat, inférieur à celui qu'elle espérait, et de sa deuxième place derrière Emmanuel Macron.

A l'issue du premier tour, la dynamique est davantage du côté du candidat d'En marche qui est toutefois la personnalité que Marine Le Pen souhaitait le plus affronter.

La candidate populiste n'a jusqu'à maintenant jamais réussi à imposer ses thèmes de prédilection (identité nationale, antimondialisation) dans cette campagne inédite. L'entre-deux tours devrait être différent tant les projets et les visions de l'avenir que portent chacun des candidats sont distincts. Emmanuel Macron représente le social-libéralisme, l'ouverture, l'Europe ; son adversaire se réclame de l'étatisme économique, la nation, la protection, la remise en cause de l'intégration européenne et de l'euro.

Marine Le Pen, qui se veut la représentante du peuple, devrait, dans la campagne de l'entre-deux tours, présenter son adversaire comme

l'héritier du président sortant François Hollande et le candidat des élites et de l'Europe. Emmanuel Macron est en effet le candidat le plus pro-européen de tous les candidats et il s'est imposé au premier tour. L'Europe, au même titre que la mondialisation, devrait figurer au cœur des débats de la campagne du deuxième tour.

Un « front républicain » s'est dessiné dès l'annonce des résultats. Celui-ci sera cependant de plus faible ampleur que celui qui avait fait échec à Jean-Marie Le Pen en 2002. Pour l'heure, toutes les enquêtes d'opinion créditent Emmanuel Macron de la victoire au deuxième tour de l'élection présidentielle le 7 mai prochain, avec environ 65% des suffrages.

Le résultat sera déterminant d'une part, parce que le candidat d'En marche devra s'il l'emporte construire (et faire gagner) sa majorité parlementaire à l'issue du scrutin présidentiel, ce qui est loin d'être acquis, et, d'autre part, parce qu'un Front national à 35% des voix, voire 40%, pourrait, dans l'état de délitement dans lequel se trouvent le Parti socialiste et les Républicains, devenir le premier parti d'opposition du pays.

Résultat  
2<sup>ème</sup> tour

# Emmanuel Macron est le nouveau président de la République française

Emmanuel Macron (En marche, EM) a largement remporté le deuxième tour de l'élection présidentielle française le 7 mai. L'ancien ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique (2014-2016) a recueilli 66,10% des suffrages, son adversaire Marine Le Pen (Front national, FN) en remportant 33,90%. Au premier tour de scrutin le 23 avril, le candidat d'En marche avait obtenu 24,01% des suffrages et sa rivale 21,30%.

Le front républicain a donc fonctionné. La grande majorité des représentants des deux « grands » partis de gouvernement – les Républicains (LR) et le Parti socialiste (PS) – avaient appelé à voter en faveur d'Emmanuel Macron, tout comme le chef de l'Etat sortant François Hollande (PS) dès le 24 avril.

En revanche, Jean-Luc Mélenchon (France insoumise) avait choisi de ne pas donner de consigne de vote pour le 2e tour. Le 2 mai, son mouvement avait publié les résultats de la consultation de ses sympathisants sur le choix à faire au 2e tour. La majorité d'entre eux (36,12%) s'étaient prononcés pour un vote blanc ou nul, 34,83% pour un vote en faveur d'Emmanuel Macron et 29,05% pour l'abstention.

Nicolas Dupont-Aignan (Debout la France, DLF), qui avait recueilli 4,70% des suffrages lors du 1er tour, avait été le seul à rallier la candidate du Front national entre les deux tours. Marine Le Pen avait promis de faire de Debout la France son futur Premier ministre en cas de victoire le 7 mai.

Les enquêtes post-électorales montrent néanmoins que les électeurs de Nicolas Dupont-Aignan ont été peu nombreux à suivre la consigne de vote de leur candidat et à donner leur voix à la candidate du Front national le 7 mai : 30% selon l'institut Ipsos et 39% selon Harris. Selon ce dernier institut, Marine Le Pen a également reçu le soutien de 21% des électeurs de François Fillon (LR) et de 11% de ceux de Jean-Luc Mélenchon. Ces chiffres sont respectivement de 20% et 7% selon l'institut Ipsos.

Pour cet institut, 43% des électeurs d'Emmanuel Macron disent avoir voté pour lui en premier lieu pour faire barrage à Marine Le Pen, 33% pour le renouvellement qu'il représente, 16% pour son programme et 8% pour sa personnalité.

La participation était un enjeu capital du 2e tour de ce scrutin. Elle s'est élevée à 74,56%, soit la plus faible jamais enregistrée depuis le 2e tour du scrutin présidentiel de 2002. On notera qu'elle est également inférieure à celle du 1er tour du 23 avril dernier (77,77%), une première depuis 1969. Enfin, un nombre record d'électeurs (8,56%) ont choisi de déposer dans l'urne un bulletin blanc ou nul le 7 mai.

« *Je sais les divisions de notre nation, qui ont conduit certains à un vote extrême ; je sais les colères, les doutes, l'anxiété que certains ont exprimés. Je me battraï contre les divisions qui nous minent* » a déclaré Emmanuel Macron après l'annonce des résultats. Le nouveau président de la République a affirmé vouloir « *rassembler et réconcilier* » au cours des cinq prochaines années.

De son côté, Marine Le Pen a très vite reconnu sa défaite. Elle s'est immédiatement positionnée en leader de l'opposition au nouveau chef de l'Etat. Elle a également annoncé une « *transformation profonde* » du Front national dans les semaines à venir.

**Résultats de l'élection présidentielle des 23 avril et 7 mai 2017 en France**

Participation : 77,77% (1er tour) et 74,56% (2e tour)

Partis politiques	Nombre de voix recueillies (1er tour)	Pourcentage des suffrages obtenus (1er tour)	Nombre de voix recueillies (2e tour)	Pourcentage des suffrages obtenus (2e tour)
<b>Emmanuel Macron (En marche, EM)</b>	8 656 346	24,01	20 753 798	66,10
<b>Marine Le Pen (Front national, FN)</b>	7 678 491	21,30	10 644 118	33,90
<b>François Fillon (Les Républicains, LR)</b>	7 212 995	20,01		
<b>Jean-Luc Mélenchon (Front de gauche, FG)</b>	7 059 951	19,58		
<b>Benoît Hamon (Parti socialiste, PS)</b>	2 291 288	6,36		
<b>Nicolas Dupont-Aignan (Debout la République, DLR)</b>	1 695 000	4,70		
<b>Jean Lassalle (indépendant)</b>	435 301	1,21		
<b>Philippe Poutou (Nouveau Parti anticapitaliste, NPA)</b>	394 505	1,09		
<b>François Asselineau (Union populaire républicaine, UPR)</b>	332 547	0,92		
<b>Nathalie Arthaud (Lutte ouvrière, LO)</b>	232 384	0,64		
<b>Jacques Cheminade (Solidarité et progrès)</b>	65 586	0,18		

Source : ministère de l'Intérieur <http://elections.interieur.gouv.fr/presidentielle-2017/FE.html>

Emmanuel Macron, dont le talent est indéniable, a bénéficié d'une chance inouïe tout au long de la campagne. En effet, les élections primaires ont entraîné, à droite où l'on croyait l'élection présidentielle gagnée comme à gauche où on la pensait ingagnable, la victoire de candidats radicaux. Par la suite, les affaires dans lesquelles François Fillon était impliqué puis la mise en examen de l'ancien Premier ministre pour détournement de fonds publics, complicité et recel de détournement de fonds publics, complicité et recel d'abus de biens sociaux et manquement aux obligations déclaratives, une première sous la Ve République, ont rendu la campagne du candidat des Républicains inaudible et laissé un grand espace au représentant d'En marche. Enfin, le renoncement du chef de l'Etat sortant François Hollande (PS) le 1<sup>er</sup> décembre dernier lui a permis de se lancer dans l'arène.

Premier président de la République depuis Charles De Gaulle (1958-1969) issu d'un mouvement formé autour

de sa personne plutôt que d'un parti politique, Emmanuel Macron va désormais devoir obtenir une majorité aux élections législatives qui se dérouleront les 11 et 18 juin prochains. En marche présentera des candidat(e)s dans toutes les circonscriptions, 70% d'entre eux seront issus de la société civile.

« Notre tâche est immense et elle imposera de construire dès demain une majorité vraie, une majorité forte » a souligné le nouveau chef de l'Etat après sa victoire. Si Emmanuel Macron a été largement élu à la présidence de la République, les Français ne semblent pas pour autant prêts à lui accorder une majorité absolue à l'Assemblée nationale si l'on en croit les enquêtes d'opinion : selon l'institut Ipsos, 61% d'entre eux ne le souhaitent pas, 39% s'y montrent favorables. Toutefois son mouvement arriverait en tête selon les enquêtes d'opinion. Kantar SOFRES lui donne 24 % devant LR-UDI 22%, le FN 21%, la France insoumise 15% et le PS 9%. Harris le crédite de 26% devant LR et le FN à égalité 22%, la France insoumise 13% et le PS 8%.

La réforme du Code du travail, la moralisation de la vie publique, la simplification de la vie des entreprises, la réforme de l'école primaire sans oublier une nouvelle impulsion franco-allemande sur l'Europe (avant l'été et la campagne électorale allemande en vue des élections législatives du 24 septembre prochain) sont les premiers chantiers auxquels devrait s'atteler le nouveau président de la République.

Agé de 39 ans, Emmanuel Macron est titulaire d'un Master de philosophie de l'université de Paris X (Nanterre). Il est également diplômé de Sciences Po et de l'École nationale d'administration (ENA). En 2004, il devient inspecteur des finances avant de rejoindre la banque d'affaires Rothschild & Co quatre ans plus tard. En 2012, il est nommé secrétaire général adjoint de l'Élysée sous la présidence de François Hollande avant de devenir ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique en 2014 dans le gouvernement dirigé par Manuel Valls (PS), poste dont il a démissionné le 30 août dernier.

Membre du Parti socialiste entre 2006 et 2009, Emmanuel Macron a fondé le 6 avril 2016 En marche, un mouvement qu'il définit comme de droite et de gauche. Jamais élu auparavant, il a annoncé le 16 novembre dernier qu'il se présentait aux suffrages des Français pour l'élection présidentielle.

En trois ans, Emmanuel Macron a donc réalisé ce qui a demandé des décennies à chacun de ses prédécesseurs : acquérir un statut de présidentiable et remporter l'élection mère de la vie politique française. Le 14 mai, il succèdera à François Hollande à l'Élysée et deviendra le plus jeune chef de l'État élu de l'histoire de France.

Enfin, on notera que les Français ont choisi le plus europhile de tous les candidats, d'ailleurs le jeune président élu a célébré sa victoire devant ses partisans au son de l'hymne européen, «L'Ode à la Joie» de Beethoven. De nombreux dirigeants européens se sont réjouis de son élection. « *Je suis heureux que les Français aient fait le choix d'un avenir européen* » s'est ainsi félicité le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker (Parti populaire, PPE). Le président du Conseil européen, Donald Tusk (PPE) a indiqué que «*La France a toujours joué un rôle central dans la construction et le développement de l'Union européenne et je suis convaincu que, sous votre présidence, la France continuera d'apporter une contribution constructive pour que nous puissions relever nos défis communs et maintenir notre unité.*»

La chancelière allemande Angela Merkel a été l'une des premières à «*féliciter chaleureusement*» Emmanuel Macron qui devrait réserver son premier déplacement étranger à l'Allemagne. La chancelière a salué «*une victoire pour une Europe forte et unie et pour l'amitié franco-allemande*». La Première ministre britannique Theresa May l'a elle aussi félicité : «*La France est un de nos alliés les plus proches et nous sommes impatients de travailler avec le nouveau président sur un grand nombre de priorités communes* ».

Cette impatience a été manifestée également par le président américain Donald Trump qui rencontrera le nouveau président français très rapidement compte tenu de l'agenda international qui prévoit un sommet de l'OTAN à Bruxelles le 25 mai, un sommet du G7 les 26 et 27 mai en Italie et un sommet du G20 les 7 et 8 juillet à Hambourg.

Retrouvez l'ensemble de nos publications sur notre site :  
[www.robert-schuman.eu](http://www.robert-schuman.eu)

Directeur de la publication : Pascale JOANNIN

LA FONDATION ROBERT SCHUMAN, créée en 1991 et reconnue d'utilité publique, est le principal centre de recherches français sur l'Europe. Elle développe des études sur l'Union européenne et ses politiques et en promeut le contenu en France, en Europe et à l'étranger. Elle provoque, enrichit et stimule le débat européen par ses recherches, ses publications et l'organisation de conférences. La Fondation est présidée par M. Jean-Dominique GIULIANI.